



LYON, LE **17 DEC. 2008**
NOS REF. CG – Dossier 2008-270
CONTACT Maud MASSARDIER/Col. Vincent GUILLOT
TÉLÉPHONE 04 72 84 37 24
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07
COURRIEL maud.massardier@sdis69.fr

Monsieur Gilbert LEBRUN
Secrétaire général du syndicat SUD des sapeurs-
pompiers professionnels et des personnels
administratifs, techniques et sociaux du SDIS du
Rhône
19 avenue Debourg
69007 LYON

Santé et port des ARICF

Monsieur le secrétaire général,

Je fais suite à votre courrier du 3 novembre dernier concernant vos inquiétudes sur le port des appareils respiratoires isolants à circuit fermé (ARICF).

Un point complet a été fait sur ce dossier le 19 novembre 2008 lors d'une réunion entre le SSSM, le GBAT, le GLOG et le GAIHS, ainsi que les responsables de la spécialité.

Les différentes analyses opérées sur les poumons ARICF et les embouts de la chambre de séchage mettent en évidence la présence de 5 types de champignons :

- D'une part (1^{er} groupe) ont été trouvés des trichoderma, mucor et rhodotorula,
- D'autre part (2^e groupe) ont été recensés du penicillium et de l'aspergillus.

Contact a aussitôt été pris avec le service des maladies professionnelles du centre hospitalier Lyon Sud. Le docteur GRANGE, pneumologue référent en la matière nous a entièrement rassurés sur les risques encourus par les sapeurs-pompiers. Le 2^e groupe ne peut affecter, éventuellement, que des sujets immunodéprimés.

Les résultats de l'analyse bactériologique sont négatifs et démontrent qu'aucune bactérie n'a été trouvée.

Toutefois, la société IDEX a été missionnée pour un diagnostic et pour réaliser des travaux de séchage sur les installations. Les travaux démarrent durant la semaine 48 à Lyon Rochat et durant la semaine 49 à Lyon Duchère.

En attendant, les dispositifs actuels ne sont plus utilisés depuis le 28 octobre 2008. Le séchage des poumons peut s'effectuer à partir des armoires séchantes présentes dans les locaux de maintenance de la spécialité RMCF, après réglage de la température. Les logisticiens de chaque centre devront inspecter le poumon lors du remontage de l'appareil.

Je vous prie de croire, monsieur le secrétaire général, à l'expression de mes salutations distinguées.


Colonel Serge DELAIGUE
Directeur départemental